



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

## Déclaration de Conformité

## 1. Identifiant du produit

Lunettes de protection ACTIVE GEAR® - modèle  
V140+AG.V141 - Lunettes de protection résistantes aux chocs,  
à la poussière et aux rayons UV.

Poids : 26g

Matériau : Oculaire haute résistance (PC) ; branches réglables en  
angle et en longueur (Nylon) ; pont nasal antidérapant  
(caoutchouc)

Couleur verre : Incolore (V140), Fumé (V141)

Emballage : Sachet individuel



## 2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA  
Route de Chantemerle 58d  
1763 Granges-Paccot  
Switzerland

## 3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

## 4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **V140-V141** avec  
la marque Active Gear et les références :

**V140, V141** - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

## 5. Déclaration de conformité

L'organisme notifié impliqué : **Certottica** Organisme notifié n°  
**0530**,

a effectué l'examen UE de type (Module B) et délivré le certificat  
d'examen UE de type. **AC 23089**

## 6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

EN 166 F CE

EN 166:2001

2C-1.2 1F CE (clear  
lens)5-3.1 1F CE (smoke  
lens)EN 170:2001 (clear  
lens)EN 172:2001 (smoke  
lens)

CAT.II

## 7. Organisme notifié

Le cas échéant, l'organisme notifié impliqué :

**Certottica**, Organisme notifié No. **0530**,  
Zona industriale Villanova, 32013 Longarone (BL) – Italy

Pierre-Alain CLÉMENT  
Administrateur Active Gear SA  
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015  
ISO 14001:2015  
ISO 45001:2018